

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	
	INTITULE DU POSTE	Coordonnateur REP (décharge 50%) Collège Voltaire - Sorgues
	PLACE DU POSTE	Ce poste est placé sous l'autorité conjointe des co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire renforcé (Inspecteur du premier degré et chef d'établissement).
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	La fonction de coordonnateur a été créée afin de coordonner la mise en œuvre du projet de réseau entre le collège et les écoles du réseau. Il a vocation à intervenir pour les deux degrés d'enseignement.
	MISSIONS	Le coordonnateur est particulièrement chargé de mettre en œuvre les orientations arrêtées par les co-pilotes du réseau d'éducation prioritaire, en lien avec l'IA-IPR référent.
	FONCTIONS	- Établir des liaisons fonctionnelles entre les cycles (1^{er} et 2nd degrés). - Accompagner les équipes d'école et de collège. - Suivre et accompagner l'évaluation du projet du réseau. - Aider à l'organisation et l'animation pédagogique des réseaux. - Élaborer et diffuser des documents de travail, instruire et suivre les dossiers, organiser les réunions institutionnelles. - Assurer la circulation de l'information relative à l'éducation prioritaire. - Actualiser et suivre les liaisons avec les partenaires (services de l'État, collectivités locales, associations...) en particulier dans le cadre de la Politique de la Ville. - Suivre des actions d'accompagnement à la scolarité.
	COMPETENCES	- Connaissance du fonctionnement du système éducatif 1^{er} degré comme 2nd degré. - Capacité à travailler en équipe. - Capacité à coopérer avec des personnels de statuts et missions variés. - Savoir adopter le bon positionnement.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	Bonne expérience en éducation prioritaire souhaitée. La détention d'un CAFIPEMF constitue une valeur ajoutée.
	NOMINATION	A titre provisoire pour la première année puis à titre définitif. Un entretien aura lieu devant une commission de recrutement. Le choix se fera sur la base du profil recherché.
	REGIME HORAIRE	Le titulaire du poste exerce selon le régime horaire des 1607 heures annuelles cadre réglementaire du service enseignant du 1 ^{er} degré et 2 nd degré.
	MODALITES DE CANDIDATURE	Envoi du dossier de candidature avec une lettre de motivation et un curriculum vitae à <ce.mouvement-84@ac-aix-marseille.fr> et en copie au secrétariat de votre circonscription avant le lundi 29 juin 2026 16h .